



MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**l'Assurance  
Maladie**

Réussir  
ensemble

mon  
ESPACE  
SANTÉ

**Une mobilisation collective  
historique**

**DOSSIER D'INFORMATION**



# Sommaire

---

**#1/ édito Olivier Véran**

**#2/ édito Dominique Pon et Thomas Fatôme**

**#3/ La feuille de route du numérique en santé :  
d'ores et déjà un succès, deux ans après son lancement**

**#4/ Mon espace santé : transformer le parcours  
de soins, les grands jalons du déploiement**

**#5/ Le tour de France pour réussir ensemble Mon espace  
santé**

# #1/ édito

OLIVIER VÉРАН

Le Tour de France « Réussir ensemble Mon espace Santé » qui va être lancé en mai 2021, marque une étape importante dans la feuille de route du Numérique en santé, initiée le 25 avril 2019.

Ces deux dernières années, et malgré la crise Covid19, nous avons avancé à pas de géant pour préparer notre pays à ce virage numérique en santé, nécessaire pour que la France reste souveraine en la matière. L'objectif en est de permettre à chaque Française et chaque Français de pleinement devenir actrice et acteur de sa santé avec la mise en place du grand projet citoyen qu'est l'espace numérique de santé appelé « Mon espace santé ». Il sera ouvert dès le début de l'année 2022.

Pour défendre cette conception d'un numérique en santé souverain, citoyen, éthique et humaniste, et pour concrétiser ce virage numérique en santé, l'État a déployé ces deux dernières années, et continue de déployer, des moyens très ambitieux. Je l'ai déjà affirmé, mais je le redis ici, j'apporte tout mon soutien à la feuille de route du numérique en santé, ainsi qu'à tous les acteurs qui collectivement œuvrent pour sa réussite. C'est pour cette raison que j'ai annoncé en juillet dernier deux milliards d'euros supplémentaires pour le numérique en santé. Nous sommes en train d'écrire une page de la santé en France. Nous entrons désormais dans le temps de l'action, le temps de faire.

La crise Covid, d'une ampleur sans précédent, nous l'a appris. Et dans le cadre du Ségur de la santé, initié mi-2020, j'ai engagé des moyens inédits pour faire du numérique en santé un pilier de la réforme de notre système de santé. L'énergie incroyable, déployée par tous, acteurs publics et privés, locaux ou nationaux, que je tiens à remercier, a permis de mettre en place en un temps record des systèmes numériques nationaux essentiels : SIDEPA & Contact Covid, TousAntiCovid, la prise de rendez-vous avec Santé.fr ou encore Vaccins Covid.

Nous voyons donc que lorsque tout un écosystème se fédère autour d'une même vision et des mêmes objectifs, les résultats sont à la hauteur des enjeux.

Je sais la motivation, l'implication et la mobilisation à œuvrer ensemble de tous les acteurs français de la santé pour mener à bien cette feuille de route du numérique en santé et je suis confiant dans sa concrétisation. La e-santé avance en France, et va encore accélérer ces prochains mois, grâce à la mobilisation de toutes et de tous. »

**Olivier Véran,**  
Ministre des Solidarités et de la Santé

## #2/ édito

DOMINIQUE PON ET THOMAS FATOME

Il y a plus de 20 ans, la carte Vitale est apparue en France pour faciliter le remboursement et le suivi des soins. Ameli est progressivement entré dans notre quotidien. Mais il fallait faire prendre au système de santé français le virage numérique du 21<sup>ème</sup> siècle, pour d'un côté permettre aux citoyens français d'être acteurs de leur santé, et de l'autre, aux professionnels de santé d'utiliser toujours plus ces outils au bénéfice de leurs patients et simplifier leurs conditions d'exercice au quotidien.

La feuille de route du numérique en santé repose sur la conviction qu'il ne faut pas attendre la femme ou l'homme providentiel, ni le logiciel miracle qui résoudra tous nos problèmes. La solution est de s'engager collectivement, humblement, tous ensemble, pour avancer dans la même direction : donner à la France un numérique en santé digne de ce nom. Très vite, il est apparu, notamment pour éviter que nos données de santé ne soient confiées aux Gafam, qu'il revenait à la puissance publique d'endosser le rôle de garant de la sécurité et de l'éthique du numérique en santé et par là-même, de construire l'espace numérique de santé, que chaque citoyen français pourra utiliser à partir de janvier 2022 : Mon espace santé.

Deux ans après la mise en place de la feuille de route, nous pouvons dire aujourd'hui que la transformation numérique du système de santé français est pleinement engagée même s'il nous reste encore beaucoup de travail à accomplir. Mais notre succès principal est d'abord collectif, celui d'avoir réussi à rassembler l'ensemble de l'écosystème de santé et nos concitoyens, autour de cette feuille de route. L'organisation d'Ateliers citoyens dans les territoires, les Assises citoyennes du numérique en santé ou les Talents de la e-santé nous ont permis de partager avec tous, la vision d'un numérique en santé citoyen, humaniste et éthique.

Mon espace santé, emblème de cette feuille de route, verra bientôt le jour. Son succès dépendra de la capacité des citoyens et des acteurs de l'écosystème à s'en saisir, et notamment à alimenter le Dossier Médical Partagé (DMP) qui en constitue la pierre angulaire.

Pour atteindre ces objectifs, nous repartons dès le mois de mai dans un Tour de France, virtuel en raison de la crise Covid, à la rencontre des acteurs essentiels de la réussite de Mon espace santé : les acteurs de la santé et du médico-social. Nous leur donnerons également les outils nécessaires pour mobiliser tous les acteurs du terrain sur les territoires.

**Tous ensemble, nous réussirons le déploiement de Mon espace santé.**

**Dominique Pon**, responsable ministériel au numérique en santé - Ministère des Solidarités et de la Santé

**Thomas Fatôme**, directeur général de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie

# #3/ La feuille de route du numérique en santé : d'ores et déjà un succès, deux ans après son lancement

« Nous réussissons l'espace numérique de santé ensemble, si chacun s'engage et fait sa part : les pouvoirs publics qui garantissent le cadre éthique et réglementaire et qui construisent le socle technique sécurisé de cette plateforme, les industriels qui doivent mettre à niveau leurs logiciels pour les rendre conformes, ergonomiques, interopérables, les start-up qui doivent proposer des services numériques de santé innovants intégrés à l'espace numérique de santé, les professionnels et les établissements de santé qui doivent jouer le jeu du partage des données de santé entre professionnels et avec leurs patients, et bien sûr les citoyens eux-mêmes qui doivent s'approprier Mon espace santé, aidés par leurs proches ou par des accompagnants numériques, pour ceux qui sont moins à l'aise avec le digital. Chacun participant a ainsi à construire notre système de santé de demain tout en pérennisant nos valeurs souveraines, citoyennes et humanistes. »

**Dominique Pon**

responsable ministériel au numérique en santé - Ministère des Solidarités et de la Santé

Dans le cadre de Ma Santé 2022, lancée par le président de la République Emmanuel Macron, qui vise à moderniser le système de santé français, la feuille de route du numérique en santé avait été dévoilée le 25 avril 2019 par la ministre des Solidarités et de la Santé, Agnès Buzyn et le Secrétaire d'État au Numérique, Cédric O.

## Cinq grandes orientations du virage numérique en santé

- renforcer la gouvernance du numérique en santé ;
- intensifier la sécurité et l'interopérabilité des systèmes d'information en santé ;
- accélérer le déploiement des services numériques socles ;
- déployer au niveau national des plateformes numériques de santé ;
- soutenir l'innovation et favoriser l'engagement des acteurs.

## 5 GRANDES ORIENTATIONS

1ÈRE ORIENTATION	2ÈME ORIENTATION	3ÈME ORIENTATION	4ÈME ORIENTATION	5ÈME ORIENTATION
RENFORCER LA GOUVERNANCE DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ	INTENSIFIER LA SÉCURITÉ ET L'INTEROPÉRABILITÉ DU NUMÉRIQUE EN SANTÉ	ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES SERVICES NUMÉRIQUES SOCLES	DÉPLOYER AU NIVEAU NATIONAL DES PLATEFORMES NUMÉRIQUES DE SANTÉ	SOUTENIR L'INNOVATION ET FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ACTEURS

## La feuille de route a été établie sur une doctrine, celle de l'État plateforme

Pour éviter que des données très sensibles, très personnelles, nos données de santé, soient gérées par les GAFAM, il faut que l'État se porte garant de la sécurité et de l'éthique du numérique en santé. L'État est aussi chargé de l'interopérabilité de tout un écosystème de services numériques utiles à la santé. C'est donc un collectif d'acteurs publics à la délégation interministérielle au numérique en santé, à l'Agence du numérique en santé, à l'Assurance Maladie... qui doit définir les règles et développer les infrastructures qui permettront les usages concrets du numérique en santé.

## La feuille de route tient ses promesses

Aujourd'hui, deux années tout juste après son lancement, la feuille de route est d'ores et déjà un succès. Elle tient ses promesses et ses engagements collectifs.

A partir des cinq grandes orientations définies en 2019, s'est engagé un travail de co-construction, avec l'ensemble des parties prenantes, professionnels de santé, institutions, startups .... Et surtout avec les citoyens, qui ont été consultés à diverses reprises sur leurs attentes concernant le numérique en santé et qui continuent d'être impliqués pour construire Mon Espace Santé :

- Pendant deux années, une démarche unique et innovante a été menée avec le concours des représentants de patients (France Assos Santé, APF...) pour écouter et recueillir la parole du plus grand nombre et mesurer les grandes tendances au niveau de la population en matière de e-santé, en veillant particulièrement à ce qu'aucun usager ne soit laissé de côté. Ainsi, entre octobre 2019 et février 2020, les « Ateliers Citoyens du numérique en santé », ont réuni en groupe de travail plus de 200 citoyens usagers du système de santé à Toulouse, Condat, Besançon, Bordeaux et Roubaix pour échanger sur leurs attentes et enrichir ensemble la feuille de route avec une vision citoyenne.



- De même, une grande enquête nationale « Les Français et le virage numérique en santé », a permis de mesurer attentes et les préoccupations des Français concernant le numérique en santé. Réalisée par Opinion Way et le cabinet Think Out, après la première vague de Covid 19 en juillet 2020, l'enquête a révélé notamment que :
  - Les Français appellent de leur vœux le virage numérique en santé et veilleront à ce qu'il soit inclusif et simple d'accès. Le numérique en santé est vu comme positif par la majorité des Français (**51% des Français**, 10% de réfractaires, 39% de neutres). Ses bénéfices principaux sont un gain de temps pour 60% des Français et une meilleure communication avec les professionnels de santé (48%).
  - L'Espace numérique de santé 'Mon espace santé' reçoit un accueil favorable auprès de **8 Français sur 10**, dont 1 sur 4 est très favorable.
    - 85% ont l'intention d'utiliser la messagerie sécurisée, 78% le Dossier Médical Partagé et l'agenda de santé et 75% les applications tierces.
    - 8 Français sur 10 se déclarent prêts à autoriser l'accès à leurs données de santé aux professionnels de santé qui les suivent.

Pour les Français, Mon espace santé va permettre une meilleure collaboration entre les professionnels de santé (84%), une pleine prise en main de leur santé (77%), de meilleurs rapports humains avec leurs médecins (61%) et un meilleur accès au système de soin (73%).

**Résumé exécutif | Rapport Phase 2**

**1. Des indicateurs au vert pour l'omerc du virage numérique en Santé**

**51%** des Français voient l'évolution du numérique en santé comme quelque chose de positif.

Le système de santé français est globalement apprécié, mais ne satisfait pas pleinement, notamment sur les points suivants : le numérique en santé pour répondre des attentes.

- l'accessibilité géographique aux soins
- la coordination entre professionnels de santé
- le temps d'attente d'accès aux soins

**51% des Français voient l'évolution du numérique en santé comme quelque chose de positif** (70% de satisfaction et 30% de neutralité).

La majorité des Français accueille positivement le numérique en santé, avec pour principaux bénéfices perçus, le **gain de temps (pour 60% des Français), une communication facilitée** avec les différents intervenants de santé (**48%**), une façon de **moderniser la santé (37%)** et enfin, d'avoir un **meilleur suivi** de sa santé (**35%**).

**70%** des Français ont déjà utilisé la prise de rendez-vous en ligne.

**70% des Français ont déjà utilisé la prise de rendez-vous en ligne (70% des Français l'ont déjà utilisé)** (l'envoi de résultats d'analyse ou de diagnostic en ligne (**66%**), reste un grand nombre de services à faire découvrir et à faire connaître aux Français).

L'utilisation des outils numériques de santé est **plus avancée chez les populations habituelles au monde digital** (moyenne des personnes âgées, personnes âgées, personnes âgées, personnes âgées, personnes âgées).

**66%** des Français ont déjà bénéficié de l'envoi de résultats ou de diagnostic en ligne.

L'usage du virage numérique en santé sera ainsi de **réussir à convaincre et à « embarquer » les non ou faibles utilisateurs digitaux actuels**, et en particulier ceux qui sont les plus impactés par la **fracture numérique** d'une façon générale.

Parmi les principaux défis auxquels le numérique en santé devra répondre à l'avenir on retient : la **simplicité d'accès et d'utilisation** pour l'usage (pour **68%** des Français), mais aussi la **transmission efficace des données** (pour **61%**).

**Résumé exécutif | Rapport Phase 2**

**2. La Covid-19 a eu un rôle d'accélérateur dans le processus d'adhésion des Français à la santé numérique**

**49%** des Français déclarent avoir utilisé un nouvel outil numérique de santé pour la première fois durant la crise sanitaire de la Covid-19.

La crise sanitaire a facilité l'adoption du virage numérique en santé : **49% des Français** déclarent avoir utilisé un nouvel outil numérique de santé pour la première fois durant la crise sanitaire de la Covid-19.

La téléconsultation pendant la crise sanitaire a permis de répondre à des attentes, notamment, rapides et utiles, notamment pour le suivi des patients souffrant de maladies chroniques. Plus de la moitié des utilisateurs de la téléconsultation ont utilisé ce service pour la 1<sup>ère</sup> fois pendant la crise de la Covid-19 et environ **1 utilisateur sur 4** a pu en bénéficier en ligne et a communiqué par email/ sms avec le pharmacien ou le médecin pour la 1<sup>ère</sup> fois pendant la crise sanitaire.

La façon pour ces initiatives est très positive : **85% des utilisateurs sont satisfaits** (dont **26%** de très satisfaits) de l'utilisation des outils numériques pendant la crise sanitaire de la Covid-19.

**53%** des utilisateurs de la téléconsultation l'ont utilisée pour la 1<sup>ère</sup> fois pendant la crise sanitaire.

**3. Le projet de l'Espace Numérique de Santé reçoit un accueil favorable de la part des Français mais nécessitera un accompagnement rassurant pour une adhésion la plus complète possible à l'outil**

**91%** des utilisateurs de la téléconsultation pendant la crise sanitaire sont satisfaits.

Face à la reproduction de l'accès de présentation de l'Espace Numérique de Santé (l'adhésion et l'usage avec application) : **8 Français sur 10 se déclarent favorables à l'utilisation de l'ENS**, dont un quart est très favorable.

**8/10** Français se déclarent favorables à l'utilisation de l'ENS, dont 1/4 est très favorable.

\*Étude quantitative réalisée auprès d'un échantillon de 2100 répondants représentatifs de la population de France métropolitaine âgée de 18 ans et plus, en termes de genre, âge, région, CSP et de catégorie d'agglomération (source : INSEE). L'échantillon a été interrogé par questionnaire auto-administré en ligne sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview). Le terrain a été réalisé via le panel d'OpinionWay du 17 au 30 Juillet 2020.

- Les premières Assises citoyennes du Numérique en Santé, organisées le 19 novembre 2020, ont donné le premier rôle aux citoyens pour enrichir le débat sur l'expérience usager et la faire entendre à tous les acteurs de l'écosystème de santé.
- Et pour encore plus appliquer la démocratie sanitaire aux enjeux du numérique, un Comité citoyen d'une forme nouvelle sera lancé, associant des usagers tirés au sort et des associations de patients. Il participera à la construction de Mon espace santé et de ses différentes fonctionnalités.

**En ce sens, la feuille de route tient déjà ses engagements. Elle va désormais accélérer pour que l'espace numérique de santé, Mon espace santé, soit accessible dès janvier 2022.**



**Sécur de la santé / données chiffrées**

### UN INVESTISSEMENT HISTORIQUE

pour généraliser l'échange et le partage sécurisé de données de santé entre professionnels de santé et avec l'utilisateur.

## 2 Mds€

pour renforcer le numérique dans la santé dont :

## 1,4 Md€

pour permettre le partage fluide et sécurisé des données de santé (sur une période de trois ans)

## 600 M€

dédiés au secteur médico-social (sur une période de cinq ans)

### Focus sur le Comité citoyen

Suite aux Assises citoyennes de la santé, la mise en place d'un Comité citoyen d'une forme nouvelle a été décidée.

Ce comité citoyen sera animé de la même façon qu'une conférence de consensus. Il va permettre de réunir des citoyens « recrutés » et des associations de patients pour produire des contributions et des recommandations sur les conditions de réussite de Mon espace santé et de l'ensemble des actions de la feuille de route du numérique en santé. La délégation ministérielle au numérique en santé s'engage à partager et à diffuser ces contributions afin qu'elles nourrissent activement la politique du numérique en santé en France.



# #4/ Mon espace santé : transformer le parcours de soins, les grands jalons du déploiement

« Mon espace santé est le projet emblématique de la feuille de route du numérique en santé. Le Ministère des Solidarités et de la Santé en a confié la réalisation à l'Assurance Maladie. Nous en avons donc fait notre priorité. L'ambition de Mon espace santé est de transformer le parcours de soins des assurés, avec un point de vigilance permanent : accompagner les assurés les plus précaires pour que, eux aussi, bénéficient du virage numérique en santé. »

**Thomas Fatôme,**  
directeur général de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie

## Présentation de Mon espace santé

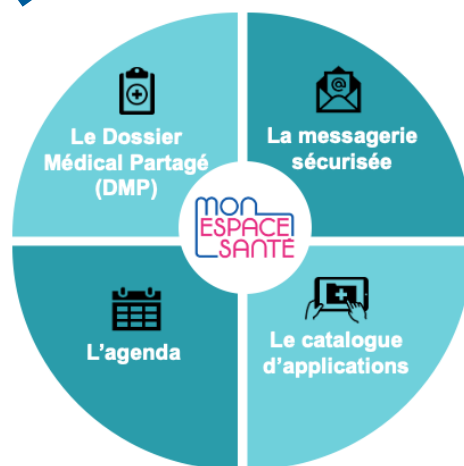
Concrètement, c'est un espace numérique individuel mis à la disposition par l'État et l'Assurance Maladie pour permettre à chaque citoyen de stocker ses informations médicales et les partager avec les professionnels de santé qui les soignent. Mon espace santé est un espace sécurisé dont toutes les données sont hébergées en France.



Ouvert à l'ensemble de la population française à partir de janvier 2022, Mon espace santé doit permettre à l'assuré de mieux se soigner ou de mieux être soigné en s'impliquant dans la gestion et le partage de ses informations et documents. À partir de janvier 2022, chaque citoyen pourra utiliser le service Mon espace santé en se connectant au site monespacesante.fr. Ce site sera accessible à tous et compatible avec tous les terminaux (smartphones, tablettes, ordinateurs). Sa sécurité et la protection des données personnelles sont garanties par l'État, la CNIL, et la Cnam. Une application mobile sera également disponible. Son développement technique a été confié à Atos, accompagné de Octo, Accenture et Maincare.

## Les services à valeur ajoutée de Mon espace santé

- **Le Dossier Médical Partagé (DMP)** : « carnet de santé en ligne » qui permet de stocker les informations de façon sécurisée : traitements, résultats d'examen, antécédents médicaux, compte-rendu d'hospitalisation... et de les partager avec les professionnels de santé pour améliorer le suivi médical, en particulier en cas d'urgence. Le DMP est enrichi en documents médicaux par l'utilisateur et surtout par les professionnels de santé et les établissements. Il reste consultable par les acteurs de santé autorisés.



- **L'agenda de santé** pour enregistrer tous ses rendez-vous médicaux. L'agenda agrège les rendez-vous médicaux passés et à venir. Il va notamment permettre de recevoir des rappels personnalisés pour les vaccins et dépistages recommandés.
- **La messagerie sécurisée** pour recevoir des informations personnelles en toute confidentialité en provenance de l'équipe de soin de l'utilisateur.
- **L'accès à des applications** utiles pour la santé, sélectionnées et certifiées par l'État, compatibles avec Mon espace santé et rassemblées dans un catalogue. Ce seront des applications développées par les acteurs publics ou privés, nationaux ou locaux, dans les domaines de la santé et du bien-être. L'utilisateur sera le seul à décider des services qui peuvent accéder en lecture et en écriture à son compte Mon espace santé. Il devra donner son consentement libre et éclairé à cet échange de données.

### Focus sur le DMP (chiffres 2021)

- Près de 10 millions de DMP ouverts début 2021
- 10% de la population adulte bénéficie d'un DMP
- 11 100 médecins généralistes utilisent le DMP
- 880 établissements de santé utilisent le DMP dont 27 CHU
- 1 400 Ehpad utilisent le DMP
- 560 laboratoires de biologie médicales alimentent le DMP

Chaque DMP contient en moyenne 20 documents

1 791 509 DMP alimentés par les professionnels de santé ou les établissements de santé (hors ajouts automatiques des données de remboursement de l'Assurance Maladie et des informations ajoutées par les assurés).



## Un cas concret : Martine, patiente diabétique, avec une fracture opérée de la cheville

Martine, âgée de 58 ans, diabétique, a été opérée en 2020 d'une fracture de la cheville. Elle déménage et se retrouve prise en charge par un nouveau médecin traitant. Grâce à un Mon espace santé, Martine partage facilement son historique médical avec son nouveau médecin comme son compte-rendu d'hospitalisation, ou son compte rendu opératoire lors de la fracture de sa cheville, elle peut simplement stocker ses données personnelles.

Elle peut demander à son diabétologue ses informations et son dernier bilan, il pourra les lui transmettre grâce à la messagerie sécurisée de Mon espace santé. Elle pourra alors les déposer dans son dossier médical (DMP).

Dans le cas de son suivi de diabète, Martine peut intégrer automatiquement dans son dossier médical les informations de mesure de la glycémie de son lecteur de glycémie connecté, s'il est connecté à une application référencée dans le catalogue de Mon espace santé.

Il lui suffit alors juste de choisir l'application, de donner son accord pour le transfert de l'information. Elle peut également commencer à remplir son carnet de vaccination électronique que le médecin pourra aussi compléter si besoin.

Ainsi son nouveau médecin traitant disposera de toutes les informations nécessaires pour la prendre en charge.

Grâce à Mon espace santé, elle pourra centraliser sur un seul agenda sécurisé tous les rendez-vous médicaux pris avec les différents professionnels de santé qui la prennent en charge.

## Les grands jalons du déploiement de Mon espace santé

Le déploiement de Mon espace santé se fait en deux temps : d'abord une phase pilote avec une version partielle des services, qui permet d'amorcer les usages et d'observer les usages, puis d'adapter et faire évoluer le service grâce aux enseignements de ce pilote. Puis une phase de généralisation avec la version complète de Mon Espace Santé, à partir de janvier 2022. La phase pilote sera lancée en juillet 2021 dans trois départements « test » : la Haute-Garonne, la Loire-Atlantique et la Somme. 4 millions d'utilisateurs testeront au quotidien les services du Dossier Médical Partagé et la messagerie sécurisée entre les professionnels de santé et les usagers. En procédant ainsi, l'État et la Cnam pourront intégrer les retours des utilisateurs avant la phase de généralisation qui aura lieu à partir de janvier 2022 pour les 69 millions d'assurés, qui auront accès à l'ensemble des services de Mon Espace Santé.

## Trois départements pilotes

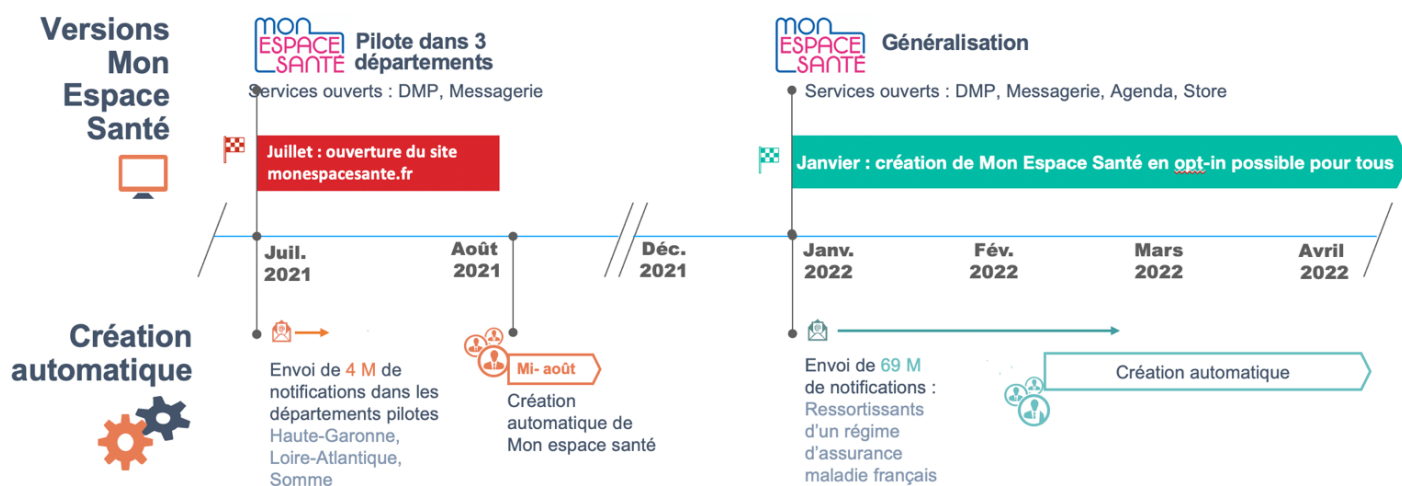
Les trois départements pilotes ont été choisis en raison de la diversité des populations, ils mêlent aussi bien des populations rurales qu'urbaines. Ils comptent des ressortissants du régime général de la sécurité sociale aussi bien que des ressortissants de la MSA et probablement de la MGEN (en cours d'instruction).

De plus, dans ces trois départements, la diversité d'implantation du DMP ou des messageries sécurisées permettra d'être confrontée à une diversité de retours techniques (processus d'enrôlement, création automatique, navigation), ainsi qu'à différents motifs de sollicitations de la part des usagers ou des professionnels de santé.

Début juillet, les usagers de ces trois départements pilotes recevront chacun un e-mail ou un courrier relatif à la création de Mon espace santé et contenant un code provisoire individuel et confidentiel.

Munis de ce code provisoire, les usagers pourront se rendre sur le site monespacesante.fr pour procéder soit à l'activation de Mon espace santé, soit à l'opposition à son ouverture automatique. En l'absence d'action de leur part, le compte Mon espace santé sera créé automatiquement après la période d'opposition d'1 mois.

## Planning de déploiement de Mon Espace Santé



### Appel à projets catalogues d'applications

30 offreurs de services ont été retenus selon une liste de critères prédéfinis pour travailler en co-construction à l'élaboration des critères et du processus de référencement. Un arrêté devrait être publié à l'automne afin de les préciser.

Offreurs de services publics/privés, grands groupes/startups :

- Éditeurs de logiciels, d'applis mobiles ou de services/sites web en ligne
- Plateformes de télémedecine
- Plateformes de prise de RDV en ligne
- Portail patient des ETS, portail de pré admission
- Fabricants d'objets connectés pour l'utilisateur

# #5/ Le tour de France pour réussir ensemble Mon espace santé



Depuis 2019, la feuille de route du numérique en santé se déploie. La mobilisation inédite des acteurs publics et privés donne un élan historique pour encadrer et développer les usages du numérique en santé en France.

Deux ans qui ont permis à toutes les actions portées dans le cadre de cette feuille de route de faciliter la circulation des données de santé pour qu'elles soient utiles aux parcours de soins des citoyens.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les citoyens pourront accéder et donner accès à leurs données de santé grâce à Mon espace santé.

Dès à présent, l'ensemble des acteurs de la santé sont co-responsables de la réussite de Mon espace santé :

- les pouvoirs publics qui consacrent des moyens importants (FDR, Ségur, ...) et mettent en œuvre cette plateforme souveraine en garantissant l'éthique,
- les industriels éditeurs et start-up qui doivent mettre à niveau leurs logiciels pour se connecter à Mon espace santé et proposer des services innovants dans le catalogue des application référencées,
- les professionnels de santé et les établissements de santé qui doivent pousser les données dans Mon espace santé.

Pour créer les conditions d'une réussite collective, la délégation ministérielle au numérique en santé lance un grand Tour de France de webinaires pour présenter Mon espace santé et mobiliser la communauté santé et e-santé.

## Comment participer au Tour de France ?

- C'est ouvert à tous, il suffit de se connecter sur [reussirmonespacesante.fr](https://reussirmonespacesante.fr) pour connaître le programme et s'inscrire, première session le 12 mai (annoncer le programme / compléter les dates ? ...) ou envoyer directement un mail [monespacesante@esante.gouv.fr](mailto:monespacesante@esante.gouv.fr) pour faire part de votre souhait d'organiser une session
- Ces sessions de webinaires seront l'occasion de recueillir et partager les contributions de tous, les bonnes idées et les bonnes pratiques pour réussir ensemble Mon espace santé en se connectant sur la plateforme <https://participez.esante.gouv.fr>

- C'est une dynamique nationale, chacun peut organiser facilement son propre webinaire dans sa communauté : professionnels de santé, établissements de santé, industriels et start-upper, associations de patients, ARS, GRADeS... Ils bénéficieront d'un module webinaire clé en main composé de l'ensemble des supports de présentation, de films, d'un mode d'emploi et de tutoriels pour une expérience simple et réussie.

Pour tout organiser et s'inscrire, il suffit de se connecter sur [reussirmonespacesante.fr](https://reussirmonespacesante.fr)

### Le webinaire en bref

Il est composé de 5 séquences. Les trois premières seront introduites par des films afin de resituer les enjeux et montrer la dynamique nationale collective qui est à l'œuvre.

**Séquence 1/** La FDR du numérique en santé : un engagement historique

**Séquence 2 /** Des services socles et des programmes au service des professionnels

**Séquence 3/** Mon espace santé, plateforme numérique citoyenne

**Séquence 4/** Présentation de la plateforme <https://participez.esante.gouv.fr>

**Séquence 5 /** Échanges questions-réponses

### Le webinaire clé en main :

- Le support de présentation
- Des films pédagogiques
- Un tutoriel
- Un kit d'outils de communication pour informer et recruter :  
bannières et header web / pastilles Réseaux sociaux / invitation type /  
argumentaires / dossier d'information
- Encart

La délégation ministérielle au numérique en santé (DNS) et l'Assurance Maladie comptent sur la mobilisation de tous.

## Planning à date des webinaires

Date	Heure	Cible
Mercredi 12 mai	14h - 15h30	ARS/GRADeS + inscriptions ouvertes à tous
Mercredi 19 mai	15h30 - 17h	Start-up, entrepreneurs
Judi 20 mai	11h30 - 13h	Industriels et fédérations d'éditeurs + inscriptions ouvertes à tous
Vendredi 21 mai	10h30 - 12h	Associations de patients + inscriptions ouvertes à tous
Vendredi 21 mai	16h - 17h30	Ordres de PS et fédérations d'établissements + inscriptions ouvertes à tous
Mercredi 30 juin	14h - 15h30	Start-up, entrepreneurs
Mercredi 8 septembre	14h - 15h30	Start-up, entrepreneurs
Mercredi 20 octobre	14h - 15h30	Start-up, entrepreneurs
Mercredi 1er décembre	14h - 15h30	Start-up, entrepreneurs

### G-Nius / webinaires

Les webinaires à destination des entrepreneurs et concepteurs de service numérique permettront de comprendre comment fonctionne Mon espace santé, du point de vue de l'éditeur et comment faire référencer sa solution numérique de santé dans Mon espace Santé. Les critères applicables au référencement seront ouverts à la concertation pendant l'été sur la plateforme [G-Nius, gnius.esante.gouv.fr](https://gnius.esante.gouv.fr).

*En collaboration avec la DNS, le Tour de France « Réussir Mon espace santé » est organisé avec l'appui de l'Agence du Numérique en Santé (ANS) et de ses experts. L'Agence accompagne la transformation numérique de notre système de santé aux côtés de tous les acteurs concernés des secteurs sanitaire, social et médico-social, privés comme publics, professionnels ou usagers. Ainsi, elle améliore la performance numérique en santé grâce à des règles communes de régulation et d'échanges, elle conçoit les grands e-programmes nationaux pour un service public de santé efficace et solidaire et enfin, elle accompagne et évalue pour porter toutes les initiatives de e-santé.*